that enjoyed a larger amount of independence, or civil and religious liberty than the people of this Dominion, or no country where life and property were more secure. With regard to his position, in relation to the Government, he said that he would not give them a factious opposition, but would be governed by the description of measures which they might introduce, and if they failed, in his judgment, in this respect, he would endeavour to replace them by others who could more fully realize the importance of their position and the requirements of the country. In reference to the North West question, he thought the action of the hon. member for Hants was not such as he could approve, judging from the admissions made by the hon. gentleman himself. He condemned his conduct in passing Mr. McDougall on the prairie so cavalierly, without in any way advising him as to the state of affairs at Red River, but acted as if he had wished him to grope in the dark, instead of informing him as to the true state of affairs there when he left. His conduct, also, in ordering to be taken down a flag which had been hoisted in anticipation of the spread of Canadian rule in this territory, he considered most reprehensible, especially when perpetrated, not only by a Canadian Minister, but by one charged by our Government with important duties in that country. The hon, member found them in a state of chronic discontent, but he tells us-when asked why he did not address the people, in order to remove the fears and unjust opinions they entertained in regard to the intentions of the Canadian Government—that he was fearful of disturbing the harmony prevailing among them.

Hon. Mr. Howe said that he never ordered the flag to be taken down.

Mr. Magill said he was glad to hear the hon. gentleman say so, but he understood him to say the reverse. However, he said that if he did not order it down, he should not have allowed others to take it down, (hear, hear).

Hon. Mr. Howe explained, that he had not ordered down the flag, nor had he made any public remark on the subject. The flag was hoisted, he understood, not in honour of Canada, but in honour of himself personally.

ments.) Nous devrions, de plus, envoyer des ambassadeurs dans les différentes cours étrangères, à grand frais. Tous ces services sont actuellement assurés par la mère patrie en notre nom, et sans contribution de notre part. Dans ces circonstances, il conclut qu'il n'y a pas un peuple qui jouisse d'une plus grande indépendance ou d'une plus grande liberté civile et religieuse que le peuple de cette Puissance, pas plus qu'il n'existe un pays plus sûr, tant pour la vie que pour les biens. En ce qui concerne sa position par rapport au Gouvernement, il déclare qu'il ne s'y opposera pas d'une manière factieuse, mais qu'il sera gouverné par la description des mesures qu'ils pourraient introduire et si, selon lui, ils ne tiennent pas leurs promesses dans ce domaine, il s'efforcera de les remplacer par d'autres qui comprendront mieux l'importance de leur position et les besoins du pays. Pour ce qui a trait à la question du Nord-Ouest, il estime que l'honorable député de Hants a eu une attitude qu'il ne peut approuver, à en juger par les aveux de l'honorable député lui-même. Il condamne la manière si cavalière dont il a croisé M. McDougall dans les Prairies, sans l'informer de quelque manière de la situation à la Rivière Rouge, mais agissant comme s'il avait voulu le laisser tâtonner dans l'obscurité, au lieu de l'informer de la véritable situation à son départ. De plus, il considère qu'en ordonnant d'amener les couleurs qui avaient été hissées en prévision de l'entrée en vigueur de la loi canadienne sur ce Territoire, il a eu une conduite fort répréhensible, surtout lorsque ce geste est posé non seulement par un ministre canadien mais par quelqu'un chargé par le Gouvernement d'une importante mission dans ce pays. L'honorable député a trouvé les habitants dans un état de mécontentement chronique mais il nous répond-lorsqu'on lui demande pourquoi il ne s'est pas adressé à la population, afin d'écarter les craintes et les opinions fausses vis-à-vis des intentions du Gouvernement canadien-qu'il avait peur de perturber l'harmonie qui régnait parmi eux.

L'honorable M. Howe déclare qu'il n'a jamais ordonné qu'on amène les couleurs.

M. Magill réplique qu'il est content d'entendre son honorable collègue faire une telle déclaration, mais il avait compris qu'il avait dit le contraire. Quoi qu'il en soit, il précise que s'il n'a pas ordonné qu'on amène les couleurs, il n'aurait pas dû permettre à d'autres de le faire. (Bravo!)

L'honorable M. Howe explique qu'il n'a pas ordonné qu'on amène le drapeau, pas plus qu'il ne s'est livré à des commentaires publics à ce sujet. Il a cru comprendre que le drapeau avait été hissé non en l'honneur du Canada, mais en